

Rapport P-319 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-319 du 25 mars 2014 intitulée: «Pour une visibilité de la rue de la Tour-de-Boël, porte de la Vieille-Ville!»

*CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal  
lors de la séance du 20 janvier 2016)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-319 au Conseil administratif.